
Point 6.4 de l'Ordre du jour :

Mise en place du bureau sous-régional septentrional

Objet du document

1. Informer les membres de l'état d'avancement de la mise en place du bureau sous-régional du PROE pour le Nord.
2. Solliciter l'approbation du budget provisoire 2019 pour le Bureau.
3. Obtenir l'approbation du projet d'analyse de rentabilité et du budget provisoire pour 2020 et 2021.

Contexte

4. Les CP27 et 28 ont approuvé la création d'un Bureau sous-régional du Nord qui sera installé dans la République des îles Marshall en réponse aux décisions des présidents micronésiens, et ont chargé le Secrétariat de travailler de concert avec les membres du Nord¹ pour évaluer la viabilité de la création d'un bureau du Nord, la contribution du PROE au budget de base ne dépassant pas les budgets annuels nationaux de liaison des EMF et RMI (100 000 dollars).
5. En 2018, le Conseil exécutif du PROE a examiné une proposition visant à établir le Bureau du Nord ainsi qu'un budget indicatif et a chargé le responsable du bureau RMI du PROE de travailler avec le Secrétariat et les Membres du Nord pour élaborer une analyse de rentabilité et un budget révisé pour le Bureau du Nord.
6. En février 2019, le Sommet des Présidents de Micronésie (PMS) a approuvé une stratégie visant à établir le bureau avant la fin 2019. Les Présidents ont approuvé la stratégie lors du PMS et :
 - ont pris note avec gratitude de l'existence d'un budget suffisant pour 2019 pour permettre la création initiale du Bureau du Nord, chargé de mettre en œuvre les recommandations du Conseil exécutif, et ont :
 - engagé les Membres du Nord à chercher à obtenir un financement de préparation pour le FVC pour 2020 et 2021 avec des allocations au PROE visant à permettre le financement intégral du bureau dès 2020, jusqu'à ce que le financement continu soit assuré par la mise en œuvre des projets en cours du PROE².
 - Tous les Membres du Nord qui cherchent à profiter des activités du bureau pour apporter une contribution financière annuelle aux frais de fonctionnement du bureau.

Et par la suite :

7. Le Secrétariat a établi un budget annuel de transition pour 2019 comprenant les éléments suivants :
 - a) un financement de base autorisé (100 000 USD),
 - b) une contribution du pays hôte de la RMI (20 000 USD),
 - c) une contribution à la préparation du RMI (30 000 USD)
 - d) 2 contributions aux projets. (PacWaste Plus 5 125 USD, FEM-6- Espèces envahissantes 8 000 USD).

¹ Le Commonwealth des îles Mariannes du Nord, les États fédérés de Micronésie, Guam, Kiribati, Nauru, les îles Marshall et les Palaos

² Le programme actuel du PROE comporte 10 projets de financement pour la lutte contre le changement climatique, pour les membres du Nord en cours d'élaboration, dont 6 demandes de préparation, ainsi que 2 projets majeurs financés par le FEM et 3 par l'UE.

8. Kilom Ishiguro, responsable du bureau du PROE en RMI, a été nommé responsable du Bureau pour le Nord temporaire, chargé de réunir un groupe de travail (GT) composé de tous les Membres du Nord et du Secrétariat pour mettre en œuvre les recommandations du Conseil exécutif visant à élaborer une analyse de rentabilité et un budget révisé pour le bureau, qui seront présentés à la 29CP.
9. La RMI a alloué des locaux pour y établir des bureaux qui sont en cours de rénovation ;
10. Une date butoir visant octobre 2019 a été fixée provisoirement pour l'ouverture officielle du bureau, si la Conférence en convient.

Rapport

11. Le GT a élaboré un modèle de fonctionnement pour le bureau, identifiant les paramètres clés nécessitant un financement. Les paramètres de fonctionnement et le budget proposé sont présentés à l'annexe 1. Il est à noter que le budget est annuel et à titre indicatif, pour un bureau doté de tout le personnel et pleinement opérationnel, mais que le financement complet n'est pas prévu dans l'immédiat, et que les ressources humaines ainsi que le budget de fonctionnement devront évoluer au fur et à mesure que les fonds seront disponibles, selon le budget transitoire de 2019.
12. Le budget proposé n'a pas encore intégré les contributions des 6 Membres du Nord autres que la RMI, nécessaires pour aider à couvrir les frais de fonctionnement courants du Bureau à partir de 2020 et pour définir le niveau de financement à solliciter auprès du FVC au titre de subventions de préparation. La stratégie approuvée par le PMS prévoit des contributions provenant du financement de préparation pour le FVC. La RMI a proposé un montant supplémentaire de 30 000 USD par rapport à sa proposition de préparation pour le FVC, les quatre autres NDA nationaux du Nord n'ont pas encore fait part de leurs plans. Les 10 projets FVC du Nord en cours de réalisation dans le cadre du PROE, dont au moins deux projets sous-régionaux, plaident en faveur d'un soutien à la préparation aux activités du Bureau.
13. L'évaluation de la capacité du mécanisme à fournir un financement de projet continu au Bureau indique qu'après 2020 et 2021, au moins huit autres projets dans le Nord seront mis en œuvre avec des coûts directs de soutien du Bureau qui remplaceront le financement (ponctuel) prévu pour la préparation en 2020 et 2021.
14. Le GT a élaboré une analyse de rentabilité jointe à l'annexe 2.

Recommandation

15. La Conférence est invitée à :
 1. **prendre note** des progrès réalisés en vue de l'établissement du bureau du Nord du PROE ;
 2. **approuver** le budget transitoire 2019 pour le bureau, tel que décrit au paragraphe 6 ;
 3. **approuver** le modèle opérationnel et le budget pour 2020 et 2021 identifiés dans les annexes 1 et 2 ;
 4. **exhorter** tous les Membres du Nord à contribuer au budget de fonctionnement annuel du Bureau et, pour ceux qui ont des NDA, à allouer des fonds de préparation pour 2020 et 2021 visant à soutenir le Bureau ; et
 5. **encourager** les contributions financières du bureau aux sources de financement actives ou ayant des intérêts dans le Pacifique Nord.